

Réf: Dossier N° 094789

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « SOCIÉTÉ AFRIQUE COUL »

Siège social Abidjan, Koumassi, CAMPEMENT, Lot 1075, Ilot 27

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24/03/2022 , et enregistrés au CEPICI le 29/03/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIÉTÉ AFRIQUE COUL »

Objet : - Quincaillerie, commerce général, vente et location de véhicules, poissonnerie, import-export, entretien de bâtiment, construction bâtiment, électricité, fourniture de bureau, transport public de personnes et de marchandises, prestation de service divers. Et généralement, toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension et le développement; Et pour la réalisation de l'objet social: - l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. - la prise en location gérance de tous fonds de commerce.- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Koumassi, CAMPEMENT, Lot 1075, Ilot 27

Dirigeant(s) : M COULIBALY KARIM (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-02953 du 06/04/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°14837/GTCA/RC/2022 du 06/04/2022

